



DR

**MARTIAL SADDIER,
DÉPUTÉ DE HAUTE-SAVOIE**

« La mécanique sur les bancs de l'Assemblée »

Depuis 2008, Martial Saddier est président du Groupe d'études des industries mécaniques à l'Assemblée nationale. Réélu en 2013, il poursuit son action pour défendre l'activité des industriels mécaniciens. Ses priorités : l'industrie automobile et la formation.

Plusieurs dizaines de groupes d'études sont présents à l'Assemblée nationale. Dans chacun, des députés de tous bords travaillent avec, à l'esprit, un intérêt commun. Ce peut être la laïcité, la politique portuaire ou le soutien à une industrie. La défense, l'agro-alimentaire, la chimie sont, par exemple, des secteurs représentés de longue date. Mais, triste réalité, jusqu'en 2008 aucun groupe n'avait encore été constitué pour s'intéresser aux industries mécaniques. C'est Martial Saddier, député UMP, qui changera la donne et créera le Groupe d'études des industries mécaniques. Il en est le président depuis cette date et a été réélu pour un second mandat en février 2013.

51 élus pour la mécanique

On comprend son intérêt pour le sujet lorsqu'on sait que Martial Saddier est député de la troisième circonscription de Haute-Savoie, haut lieu de la mécanique française avec notamment les entreprises de la fameuse vallée de l'Arve. Les autres membres du groupe – 51 personnes au total – sont d'ailleurs eux aussi tous des élus de région à forte composante mécanique.

Quel est l'utilité d'un groupe d'études ? Comment fonctionne-t-il ? « La création d'un groupe d'études constitue la reconnaissance par les élus de l'importance d'un sujet. Il permet à tous les députés qui se sentent concernés de mener des études sur des thèmes précis et de se faire une opinion commune qui pourra être défendue à l'Assemblée », explique Martial Saddier. Pour ce faire, le groupe – qui n'a pas de pouvoir de décision – conduit des réunions informelles et des auditions avec les différents acteurs concernés. Dans le cas des industries

mécaniques, la FIM et les industriels sont, bien sûr, les interlocuteurs-clés.

L'urgence automobile

Lors du premier mandat de Martial Saddier, les travaux réalisés dans le cadre de cette instance ont fourni des éléments utiles à l'examen de nombreux textes de lois, en particulier ceux concernant la taxe professionnelle, les pôles de compétitivité et les délais de paiement.

Pour Martial Saddier, la priorité du second mandat, l'urgence même, concerne la situation de l'industrie automobile.

« Nous nous intéressons à la situation des sous-traitants et à celle de l'industrie automobile à la suite notamment des annonces du gouvernement concernant un éventuel relèvement des taxes sur le gazole », souligne le président du groupe.

Dans ce cadre, il a notamment fait part de son souhait d'auditionner Delphine Batho, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Cela afin que les membres du groupe d'études puissent l'alerter sur les conséquences qu'entraînerait une augmentation trop rapide de cette taxation et sur la nécessité de proposer un relèvement progressif pour pouvoir donner un nouveau cap à l'industrie automobile.

La formation

Il reste bien d'autres actions à mener. Parmi les plus importantes, la question de la formation et, en particulier, l'adaptation des filières de formation aux nouveaux enjeux auxquels est confrontée l'industrie mécanique. ■ FB

Défendre une opinion commune devant l'Assemblée